

RÉSUMÉ

Trois personnages racontent la reconquête du fleuve Charente, qui devient entité juridique en 2030. Les pêcheurs deviennent gardiens du fleuve, les berges sont protégées, les cours d'eau reméandrés, et les civelles reviennent en nombre. Chaque année, un festival de l'anguille célèbre cette renaissance, symbole d'un nouvel équilibre entre les humains et le vivant.

ENJEU Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité

CIVELLE ET SI FRAGILE

Arnaud :

En 2050, plusieurs millions de civelles peuplent la Charente.

Elles ont survécu à la grande éradication du début du siècle.

En 2025, nous n'étions que quelques-unes à tenter de remonter la Charente.

Un jour, rencontrant un pêcheur malheureux de ne plus pêcher de civelles, nous apprenons qu'un collectif de citoyens est en train de créer un parlement de la Charente qui représente tout le vivant : humains, animaux et végétaux.

Cécile :

Nous avons ainsi pu faire entendre notre voix, ainsi que celle du fleuve.

En 2030, le fleuve est reconnu entité juridique.

Au Parlement, les pêcheurs ont été nos meilleurs alliés, ils ont donc acquis le statut de pêcheur gardien.

Ils ont lancé un grand programme de restauration basé sur des processus naturels.

Nicolas :

Dans les années qui ont suivi, on a vu apparaître une protection des berges sur 100 mètres de profondeur, sur l'ensemble du linéaire du fleuve et de ses affluents.



On a vu aussi des passes à poissons et des barrages castor. Le reméandrage des cours d'eau s'en est suivi.

Alice :

Tout ceci a permis de recréer des zones humides qui nous protègent.

Depuis quelque temps, les enfants peuvent nous suivre à l'œil nu depuis la berge pendant notre immigration.

Cette belle réussite est, chaque année, fêtée lors du festival de l'Anguille en partenariat avec les agriculteurs locaux.

Arnaud Laroche, Sophie Sauton, Alice Perron, Nicolas Delaporte, Cécile Dellièrre